

Compte rendu de la FS du 11 septembre 2024

Présents :

- La présidente Madame CORRADI, Monsieur LAFONT (inspecteur Santé Sécurité au Travail), Monsieur ROBERT (animateur de prévention), Madame DUMAS (assistante sociale), Docteur LAGADOU (médecin du travail), Monsieur DUMATHRA, Monsieur BLUTEAU, Monsieur BEAUVOIS et Madame MELUT pour la DDFIP de l'ARDECHE.
- les représentants syndicaux de FO, de la CFDT, de la CGT, et de SOLIDAIRES.

FO et Solidaires ont lu un liminaire.

Point 1 => Le vote concernant le PV du 21/05/2024 est reporté à la prochaine FS.

Point 5 => Compte rendu de la visite au SIP de Tournon. Le point n° 5 est avancé pour permettre à Madame DUMAS de se déconnecter plus tôt de la réunion.

Il ressort de sa visite que Madame CALVET reconnaît la mauvaise ambiance du service et trouve qu'il y a un problème au recouvrement.

Pour le collectif des agents, leurs relations avec Madame CALVET sont très difficiles.

Lors du temps d'échange individuel, une dizaine d'agents se sont présentés. Ils ont confirmé les échanges collectifs.

La direction a déjà eu un échange avec Madame CALVET. Une médiation devrait être proposée au service mais il faut que le chef et les agents soient d'accord. Impossible d'imposer une médiation.

Point n° 2 => La semaine en 4 jours : en juin, la DG demande de ne prendre aucune décision mais de maintenir une information d'où aucun vote lors de la FS. La DDFIP de l'Ardèche a choisi le SIE d'Annonay pour l'expérimentation sur la base du volontariat au niveau du service et des agents. Ce service a été choisi pour détecter les problèmes au sein d'un service de gestion. Lors de la première réunion, 5 agents sur 15 étaient intéressés et un groupe de travail a été mis en place. 3 comités de pilotage ont eu lieu sur des thèmes concernant la RH et les problèmes métiers. Lorsqu'il a été défini qu'il serait impossible de faire une semaine de 4 jours et une semaine de 5 jours, 4 agents ont décidé de renoncer à l'expérimentation. **Comme le nombre d'agent n'est plus suffisant, la DDFIP de l'Ardèche a validé son retrait de l'expérimentation.**

Solidaires propose à la place de pouvoir demander 2 jours mensuels de récupération d'horaire variable et soulève le problème des ARTT avec l'expérimentation de la semaine en 4 jours.

Point n° 3 => Tableau de bord de veille sociale 2023 :

- Le contexte : fin de la mise en place du NRP, GMBI, rénovation immobilière dans les principaux sites du département (plan canicule), effectifs sous tension et recrutement important de contractuels (40 en tout) + expérimentations du Domaine rattaché au pôle régional immobilier de l'État, de la synthèse de qualité des comptes et la mise en place du compte financier unique.
- Les indicateurs cadres (X7) : taux de couverture très faible, jours de maladie en baisse, idem pour le nombre de jours mis sur le CET, écrêtements variables en baisse, volume horaire d'écrêtement en baisse, télétravail en forte baisse et taux de rotation très important (environ 10 % à cause des retraites et des jeunes qui partent).
- Les indicateurs facultatifs (X4) : jour de COM en baisse, CLM et CLD en baisse, mutation en baisse et nombre de mutation satisfaite en baisse.

Intervention audio du Docteur LAGADOU : en l'absence de médecin du travail dans le département, les visites quinquennales sont suspendues. A la place, des visites à la demande mais il faut répondre à un critère (7 ou 8 items) pour pouvoir en bénéficier. Le Docteur LAGADOU sera le

seul interlocuteur du département. Mise en place d'une secrétaire médicale régionale. La DDFIP va se réunir avec le Docteur pour confirmer.

Point n° 4 => Budget 2024. Après un GT budget le 3 septembre 2024, le budget non encore engagé sera utilisé pour acheter des sacs à dos, des brassards réfléchissants et payer les travaux de plomberie des nouvelles fontaines à eau au Vanel.

Point n° 6 => visite de la TH de Joyeuse. Le devis pour les travaux électriques s'élèvent à 16 000 €. Les ouvrants ne seront pas effectués au rez de chaussée car il existe un problème de structure du bâtiment.

Point n° 7 => radon Le Cheylard. Le rapport indique les relevés sont en dessous des normes (passage de 401 bequerel par m³ à 241, la limite est fixée à 300). La mairie a effectué la totalité des travaux demandés. Les relevés ont eu lieu en hiver au ras du sol et à 2 mètres.

Point n° 8 => note d'orientation DDFIP concernant SST. Elle est identique à la note SST.

Point n° 9 => La visite des deux sites d'Annonay est fixée au 17 octobre 2024.

Point n° 10 => Fiches de signalement.

Point n° 11 => Suivi des engagements. Il ne reste que le DTA d'Annonay et la réunion télétravail.

Point n° 12 => questions diverses :

- Demande de mettre le wifi dans la salle syndicat aux Mines.
- La DDFIP va demander à la DG si Le Teil est maintenu.